

25 novembre 2016 – n° 09

160125

TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES – ADMISSION EN CREANCES ETEINTES

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu l'instruction de la Direction Générale des Finances Publiques du 2 mai 2014 modifiant le dispositif de traitement des créances éteintes ;

Vu la demande d'admission en créances éteintes adressées par Madame Sophie Breton, Comptable publique responsable de la Trésorerie de Saint Dié Gestion Publique Locale, en date du 28 octobre et 17 novembre 2016 ;

Vu les ordonnances de clôture à effacement de dettes prononcées par le Tribunal d'Instance de Saint-Dié-des-Vosges dans le cadre de procédures de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire en date du 20 octobre 2015 et du 6 octobre 2016 ;

Considérant que le rétablissement personnel sans liquidation judiciaire rendu exécutoire par le Juge d'Instance entraîne l'effacement de toutes les dettes non-professionnelles des débiteurs à l'exception de celles mentionnées à l'article L333-1 et de celles dont le prix a été payé aux lieu et place des débiteurs par la caution ou le coobligé ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'admettre en créances éteintes les titres de recettes suivants :

Titre	Débiteur	Objet	Montant
2015/1586	Hélène HERRY	Documents non rendus à la Médiathèque	49,68 €
2012/496	Nadège GIRODAT	Restauration scolaire	44,00 €
2013/60	Nadège GIRODAT	Restauration scolaire	79,00 €
2014/185	Nadège GIRODAT	Restauration scolaire	96,50 €
2014/3025	Nadège GIRODAT	Restauration scolaire	85,00 €
2015/702	Nadège GIRODAT	Activités périscolaires	12,00 €
2016/307	Nadège GIRODAT	Activités périscolaires	82,40 €
2016/647	Nadège GIRODAT	Activités périscolaires	28,60 €

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ADMET en créances éteintes la somme de 477,18 € sur le budget principal,

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme,
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 25 novembre 2016

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 28

Procurations 7

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOUDA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBOUT
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Marie-Claude ANCEL	à	Marc FRISON-ROCHE
Christine FELDEN	à	Johann RUH
Pierre JEANNEL	à	David VALENCE
Nadia ZMIRLI	à	Jean-Louis BOURDON
Fabien NIEZGODA	à	Christine URBES

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
